



UNIVERSITE DE GRENOBLE
AGENCE COMPTABLE SERVICE FACTURIER
CS 40700
38058 GRENOBLE CEDEX 9

Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Marché n° 2019190UGAAOSA - Lot n°1 Assurance responsabilité civile et risques annexes

Années 2021 - 2022

MAIF atteste que :

L'UNIVERSITE DE GRENOBLE

Adresse : CS 40700 - 38058 GRENOBLE CEDEX 9

est titulaire d'un contrat d'assurance multirisque sous le n° **4362426T** à effet du 01/01/2020.

Le contrat est souscrit à compter du 01/01/2020 avec un terme prévu le 31/03/2024.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise : **ACTIVITES DU SUAPS.**

Plafond de la garantie "Responsabilité civile"

- Dommages corporels 15 000 000 €/sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutifs 4 000 000 €/sinistre

La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à 15 000 000 €/sinistre

- Dommages immatériels non consécutifs 2 000 000 €/sinistre et / année d'assurance
- Responsabilité civile "produits"
y compris intoxication alimentaire 5 000 000 €/année d'assurance
dont frais de retrait 1 000 000 €/année d'assurance
- Atteintes à l'environnement 5 000 000 €/année d'assurance

La garantie est applicable sans franchise (sauf pour les dommages immatériels non consécutifs pour lesquels est prévu une franchise de 10 % du montant des dommages avec un minimum de 750 € et un maximum de 3 000 €).

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Niort, le 22/10/2021
MAIF

Groupe MAIF
Gestion Spécialisée
79018 NIORT Cedex 9